

TERRAMYCINE ET TOXOPLASMOSE EXPÉRIMENTALE DU LAPIN

Par Jean PUECH

L'action de la terramycine sur l'évolution de la toxoplasmose expérimentale du lapin a été l'objet d'une étude récente de P. Giroud et A. Gaillard (1951), qui ont montré qu'avec la souche de toxoplasme qu'ils ont employée, ils obtenaient, grâce à cet antibiotique, la survie de l'animal et un blocage des lésions cutanées.

Des recherches de cet ordre, certes à petite échelle, ont été faites par nous, mais avec un résultat tellement opposé qu'il nous a paru curieux de le signaler.

La souche de toxoplasme dont nous nous sommes servis est d'origine hollandaise et provient d'un cas de toxoplasmose humaine.

La souche est entretenue par passage sur souris inoculées par voie intrapéritonéale.

La terramycine a été donnée aux lapins sous forme de pilules préparées au laboratoire, et l'absorption comme la facile désagrégation de ces pilules ont été vérifiées. De même, l'activité de la terramycine a été contrôlée.

Les doses d'antibiotique employées ont été de 12, de 25 et de 100 milligrammes par kilogramme d'animal et par jour.

Le traitement a commencé avant l'injection intradermique, qui était de 1/10 de centimètre cube d'ascite de souris diluée dans de l'eau physiologique.

L'évolution locale et générale a été la suivante pour trois lapins ainsi traités et infestés :

Au point d'injection, on note une zone érythémateuse, dont le centre se nécrose progressivement et qui surmonte un nodule induré dont la taille se révèle à la palpation comme variant entre celle d'un pois et d'un haricot.

La survie des lapins a été de 8, 9 et 10 jours ; les témoins sont morts de 7 à 11 jours après l'inoculation.

Le premier lapin pesait 2,2 kg. et avait été traité par la terramycine à raison de 12 mgr. par kilo et par jour. Il a reçu de l'antibio-

tique 24 heures avant l'injection de toxoplasmes. Il meurt huit jours après cette injection, ayant absorbé régulièrement sa dose de terramycine.

A l'autopsie, le péritoine contient des traces de liquide ; le foie est pâle et friable, présentant de nombreuses granulations blanchâtres ; la rate pèse 10 grammes, est ferme et parsemée de granulations blanchâtres. Les poumons, qui pèsent respectivement 20 et 15 grammes, sont fortement congestionnés. Le cerveau ne présente pas de lésions macroscopiques.

Le second lapin pèse 2,3 kg. Il reçoit chaque jour 25 mgr. de terramycine, ce traitement ayant débuté 24 heures avant l'injection intradermique de toxoplasmes. Il meurt neuf jours après l'infestation en présentant les mêmes lésions macroscopiques que le précédent.

Le troisième lapin pèse 2,3 kg. Il reçoit chaque jour 100 mgr. de terramycine, la première prise ayant précédé de 10 heures l'injection infestante. Il meurt 10 jours après celle-ci et présente à l'autopsie les mêmes lésions que les précédentes. Les poumons pèsent respectivement 24 et 16 grammes.

Les frottis, pratiqués au moment de l'autopsie, mettent en évidence de nombreux toxoplasmes surtout extracellulaires. Les formes en croissant sont rares ; celles de division binaire, par contre, très nombreuses.

L'inoculation à la souris de broyats d'organes variés, œil compris, provoque la mort de l'animal.

En conclusion, on peut dire que, dans les conditions de nos expériences, l'administration de terramycine n'a pas empêché l'évolution d'une toxoplasmose généralisée mortelle, dans les délais habituels, après injection intradermique de toxoplasmes.

BIBLIOGRAPHIE

- GIROUD (P.) et GAILLARD (J.-A.). — Action comparée de l'auroéomycine et de la terramycine sur la toxoplasmose. *C.R. Ac. Sciences*, CCXXXII, 1951, p. 1457.

Institut de Parasitologie de la Faculté de Médecine de Strasbourg
(P^r J. Callot, Directeur)
